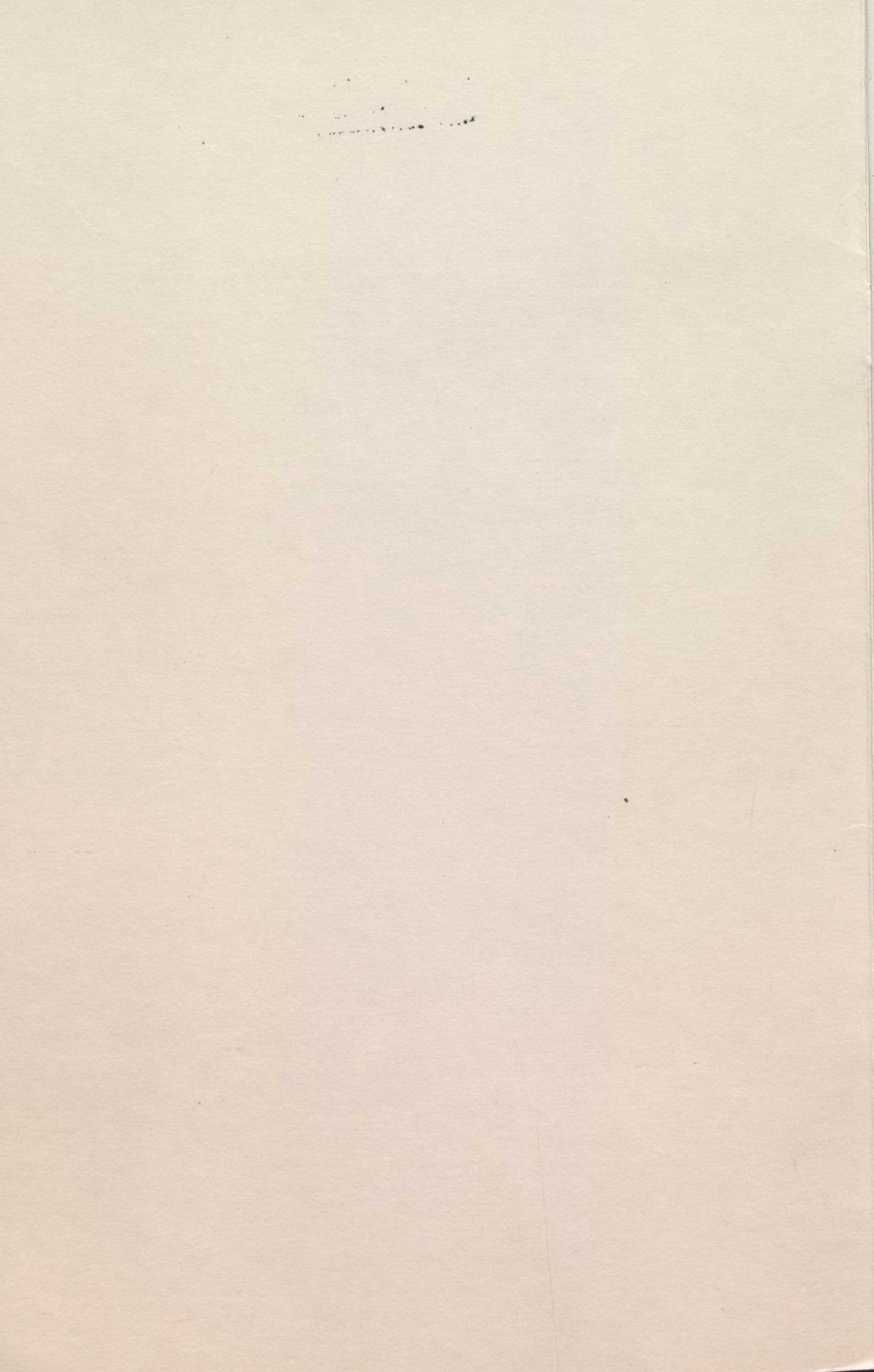


CAL
EA9
S26f
1980
DOCS

Alberta



Alberta

43-730-909.

Les provinces canadiennes ont connu la croissance la plus rapide de leur économie au cours des dernières décennies. Cette croissance a été le résultat de divers facteurs, dont le plus important est sans doute la découverte et l'exploitation des ressources naturelles.

En Alberta, on a découvert de vastes réserves de pétrole en 1947. Cette découverte a entraîné une croissance économique remarquable. Le pétrole a permis de payer les dettes de la province et de financer une série de programmes sociaux. En outre, le pétrole a permis de créer de nouvelles entreprises et de créer de nouveaux emplois.

Le pétrole a également permis de financer la construction de nouvelles routes, de nouvelles écoles et de nouvelles hôpitaux. En outre, le pétrole a permis de financer la recherche et le développement dans divers domaines, dont l'agriculture, l'industrie et les services.

Le pétrole a également permis de financer la construction de nouvelles usines et de nouvelles raffineries. En outre, le pétrole a permis de financer la construction de nouvelles pipelines et de nouvelles stations de pompage.

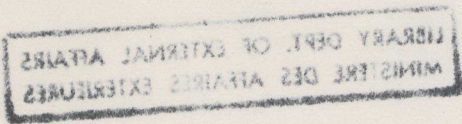
Publié en vertu de l'autorisation de l'honorable Mark MacGuigan, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Gouvernement du Canada, 1980

Secrétariat d'État aux Affaires extérieures
Ottawa, Ontario
Le 15 mai 1980

A l'origine, l'Alberta faisait partie des Territoires du Nord-Ouest qui ont été le pourcentage de l'Ontario à l'échelle de la population. Elle fut séparée de l'Ontario en 1905. Sa population totale était de 1 000 000 habitants, dont 65 p. cent environ étaient de langue anglaise. Le reste est d'origine allemande (14 p. cent), ukrainienne (11 p. cent), polonaise (11 p. cent) et française (4 p. cent).

La densité de la population est la plus élevée au Canada, soit de 130 personnes par kilomètre carré. En 1975, il y avait 1 500 000 habitants, dont 65 p. cent environ étaient de langue anglaise. Le reste est d'origine allemande (14 p. cent), ukrainienne (11 p. cent), polonaise (11 p. cent) et française (4 p. cent).

Le pétrole a également permis de financer la construction de nouvelles usines et de nouvelles raffineries. En outre, le pétrole a permis de financer la construction de nouvelles pipelines et de nouvelles stations de pompage.



Direction des programmes d'information
à l'étranger
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2

On peut reproduire cette brochure en toute liberté,
qu'il s'agisse du texte intégral ou d'extraits (prière
d'indiquer la date de parution).

Les brochures appartenant à la série
Documents peuvent s'obtenir auprès des
ambassades, hauts-commissariats ou consulats
canadiens. Dans les pays où le Canada ne jouit
d'aucune représentation diplomatique et au
Canada même, prière de s'adresser à la Direction
des programmes d'information au Canada du
ministère des Affaires extérieures (Ottawa,
Ontario, Canada K1A 0G2).

Parmi les dix provinces canadiennes, l'Alberta est celle qui connaît la croissance la plus rapide. Grâce, notamment, au potentiel énergétique qu'elle s'est récemment découvert, elle est en voie de devenir l'une des principales régions économiques de l'Amérique du Nord.

L'Alberta est entrée dans son «ère moderne» le 13 février 1947. Ce jour-là, en effet, à 27 km au sud-ouest d'Edmonton, le pétrole a jailli du puits Leduc no 1. Le gisement Leduc a donné depuis 1 300 puits et quelque 200 millions de barils de pétrole, donnant ainsi le coup de départ à une nouvelle période de prospérité pour les Albertains.

Le produit intérieur brut de la province a sextuplé depuis 1965. Calgary est aujourd'hui le troisième centre financier du Canada, après Toronto et Montréal. En 1978, il s'est bâti en Alberta à peu près autant de maisons que dans les cinq provinces de l'Est réunies.

Histoire et population

Les Européens n'ont commencé à s'établir en permanence en Alberta qu'au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les premiers à fouler ce sol nouveau étaient surtout des commerçants de fourrures et des missionnaires. Avant eux, l'Alberta n'était habitée que par des tribus d'Indiens nomades, dont les Cris, les Pieds-Noirs, les Assiniboines, les

Sarsis et les Chippewyans. Deux événements majeurs, la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique et l'arrivée en 1874 de la Police à cheval du Nord-Ouest, ont contribué à stabiliser la région.

A l'origine, l'Alberta faisait partie des Territoires du Nord-Ouest, qui ont vu le jour lorsque le Canada a acheté la Terre de Rupert à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle est devenue une province canadienne en 1905. Sa population actuelle s'établit à 1 971 600 habitants, dont 45 p. cent environ sont de souche britannique. Le reste est d'origine allemande (14 p. cent), ukrainienne et polonaise (11 p. cent), scandinave (7 p. cent) et française (6 p. cent).

La confession la plus répandue en Alberta est celle de l'Église unie du Canada, formée en 1925 par la fusion des Églises méthodiste, presbytérienne et congrégationaliste. Sont également représentés les catholiques romains, les anglicans, les luthériens, les presbytériens, les baptistes, les mormons, l'Église orthodoxe orientale ainsi que de nombreuses autres religions non chrétiennes.

La répartition démographique s'est considérablement modifiée ces dernières années. Edmonton et Calgary abritent aujourd'hui 50 p. cent de la population de la province, comparativement à 22 p. cent seulement en 1931. Des trois provinces des

Prairies, c'est l'Alberta qui a reçu le plus grand nombre d'immigrants depuis 1931. Aujourd'hui, les nouveaux arrivants s'y installent au rythme de 4 000 par mois.

Gouvernement

A l'instar du gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Alberta a fait siennes les traditions de la démocratie parlementaire britannique. Le Parlement est formé de 79 représentants élus et il n'y a pas de chambre haute.

Le conseil des ministres, ou cabinet, est comptable devant le Parlement. Le Premier ministre et les membres de son cabinet sont tous des représentants élus de l'Assemblée législative (députés) et les ministres doivent rendre compte au Parlement des activités de leurs ministères respectifs. Le représentant de la reine en Alberta est le lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur général du Canada.

Le Parti progressiste-conservateur est au pouvoir depuis 1971. Il a obtenu son mandat actuel en février 1979 par une majorité absolue de 74 sièges. Le Crédit social forme l'opposition officielle avec seulement quatre sièges, le dernier étant occupé par l'unique député du Nouveau Parti démocratique.

Les Albertains sont les citoyens les moins taxés du Canada. En effet, ils ne paient aucune taxe sur l'essence et sur les ventes au détail et

le taux d'impôt sur le revenu des particuliers est le plus faible au Canada. Le taux d'impôt sur le revenu des sociétés est également l'un des moins élevés au pays. Le gouvernement provincial peut se permettre un régime fiscal aussi libéral parce qu'il tire énormément de recettes du pétrole et du gaz naturel.

Voulant profiter pleinement du boom énergétique, le gouvernement du Premier ministre Peter Lougheed a créé en 1976 le *Heritage Savings Trust Fund*, dans lequel la province verse chaque année 30 p. cent des redevances qu'elle perçoit sur les ressources non renouvelables. Totalisant aujourd'hui plus de 4,5 milliards de dollars, ce fonds fiduciaire doit servir au mieux-être des Albertains ainsi qu'au renforcement et à la diversification de l'économie provinciale.

Économie

En 1978, le produit intérieur brut de l'Alberta a dépassé 25,4 milliards de dollars, alors qu'il était de 4,29 milliards en 1965. En tenant compte de l'inflation, cela représente un taux de croissance annuelle de 6,4 p. cent.

Les investissements progressent à un rythme rapide. On estime à 8,4 milliards de dollars le total des investissements privés et publics en 1978, c'est-à-dire \$4 238 par habitant, ce qui est de loin supérieur à la moyenne nationale.

Transports

L'économie albertaine a toujours été étroitement liée au développement des transports parce que cette province n'a aucun accès direct à la mer et est éloignée des principaux marchés. D'une superficie de 661 000 km², le territoire de l'Alberta présente une topographie variée—des montagnes accidentées à la prairie, de la forêt au «muskeg»—qui pose des problèmes de transport particuliers. Les moyens de transport modernes, cependant, conjugués à la valeur croissante des ressources de la province, ont joué un rôle primordial dans la transformation économique des dernières années.

L'Alberta dispose de plus de 11 000 km de routes et d'autoroutes pavées et de 128 000 km de routes secondaires et vicinales.

Elle dispose en outre de 11 000 km de voie ferrée et est desservie par cinq compagnies ferroviaires: le Canadien National, le Canadien Pacifique, le *Northern Alberta Railway*, l'*Alberta Resources Railway* et le *Great Slave Lake Railway*.

Les transports aériens ont joué un rôle capital dans le développement de l'Alberta en permettant de rejoindre les régions éloignées ou inaccessibles. La province compte aujourd'hui un grand nombre d'aéroports, dont 58 détiennent une licence, 19 héliports et une hydrobase. Plus de 2 700 appareils y sont présentement immatriculés.

Deux grandes compagnies aériennes, le Canadien Pacifique et Air Canada, assurent à l'Alberta des services réguliers régionaux, nationaux et internationaux de transport de passagers et de marchandises. Le principal transporteur régional, la *Pacific Western Airlines*, vient d'être acheté par le gouvernement albertain et dessert surtout le nord.

Un réseau de transport fluvial, empruntant les rivières Athabasca et des Esclaves, dessert en été les sociétés qui font de l'exploitation minière et de la prospection dans l'Arctique. Des péniches d'une capacité pouvant aller jusqu'à 1 400 tonnes métriques font le trajet depuis Fort McMurray jusqu'à Tuktoyaktuk, sur la côte de l'océan Arctique, soit une distance de 2 700 km.

Communications

La radio et la télévision, tant publiques que privées, desservent toutes les régions de la province. On y trouve 109 stations de radio MA et MF, 115 stations de télévision et de retransmission et, dans les grands centres, des réseaux de câblodistribution en pleine expansion. L'Alberta publie neuf quotidiens et plus de 140 hebdomadaires. Les premiers ont un tirage total de 450 000 exemplaires (80 p. cent de tous les ménages) et les seconds se vendent à plus de 620 000 exemplaires. De plus, l'industrie de l'édition des magazines est en pleine croissance.

Avec 1,5 million d'appareils téléphoniques en service, l'*Alberta Government Telephone* occupe le premier rang des réseaux téléphoniques en Alberta. Les Albertains, pour leur part, comptent parmi les plus gros usagers du téléphone au Canada. Les autres systèmes de communication comprennent un réseau de liaison par micro-ondes, deux grands services de télétype et un service télégraphique de dépêches.

Les régions éloignées du nord de l'Alberta sont desservies par le satellite de communications ANIK, grâce auquel la société Radio-Canada (le réseau de radio-télévision d'État) diffuse ses émissions auprès de plus de 95 p. cent de la population canadienne.

Ressources minières

L'Alberta dispose de vastes gisements de combustibles fossiles—pétrole, gaz naturel, sables bitumineux et charbon. On a estimé à 9,7 milliards de dollars la valeur de sa production minière en 1978, dont la majeure partie est imputable à l'exploitation de ces combustibles. De plus, les cours d'eau à débit rapide qui se jettent dans l'océan Arctique et, vers l'est, dans la baie d'Hudson, constituent une excellente source d'énergie hydro-électrique.

Si l'Alberta produit du pétrole brut et du gaz naturel pour ses propres besoins de consommation de-

puis de nombreuses décennies, ses gisements de pétrole les plus importants et les plus productifs ont été découverts au cours des 30 dernières années. La province renferme plus de 70 p. cent des réserves récupérables de brut classique du Canada, soit quelque 5,6 milliards de barils, sans compter les réserves encore inexplorées. La plupart des gisements se trouvent au centre et au nord-ouest de la province. Outre le brut classique, les réserves récupérables de gaz naturel s'élèvent à quelque 800 millions de barils (110 millions de tonnes métriques).

La production albertaine de pétrole brut et de liquides équivalents est d'environ un million de barils par jour, dont 18 p. cent sont consommés en Alberta, 49 p. cent sont acheminés vers d'autres provinces (surtout l'Ontario) et 33 p. cent sont exportés dans des raffineries du nord des États-Unis:

D'énormes quantités de pétrole brut synthétique peuvent aussi être récupérées des sables bitumineux et des gisements d'huile lourde de l'Alberta. Les sables pétrolifères forment le sous-sol de quatre grandes régions du nord de la province et sont censés renfermer plus de 950 millions de barils (137 millions de tonnes métriques) de pétrole.

Le plus important dépôt de sables bitumineux se trouve au nord-est de l'Alberta, près de la rivière Athabasca, et il est directement exposé à la

surface du sol. La région de l'Athabasca renferme quelque 600 milliards de barils (97 milliards de tonnes métriques) de pétrole. Deux usines, celles de la *Great Canadian Oil Sands Ltd.* et de *Syncrude Canada Ltd.*, y produisent chaque jour environ 100 000 barils de pétrole synthétique de haute qualité.

Les prévisions actuelles indiquent que la production annuelle de brut synthétique de l'Alberta atteindra 180 millions de barils (25 millions de tonnes métriques) d'ici 1985.

De nombreuses régions de l'Alberta recèlent d'abondantes réserves de gaz naturel. Les réserves récupérables totales sont évaluées à 52 billions de pieds cubes et vont jusqu'à 110 billions de pieds cubes si on y ajoute les réserves récupérables encore inexploitées. La production actuelle est d'environ 5,8 milliards de pieds cubes par jour, dont 20 p. cent sont consommés en Alberta, 42 p. cent acheminés vers d'autres provinces canadiennes et 38 p. cent exportés aux États-Unis.

Le réseau électrique de l'Alberta dessert toutes les régions de la province, sauf les plus reculées. Administré par les municipalités et par des entreprises privées de service public, il transporte l'électricité produite par des barrages hydro-électriques et des centrales alimentées au charbon et au gaz naturel. Les barra-

ges sont pour la plupart situés sur les grandes rivières qui coulent dans les montagnes Rocheuses et les Foothills.

Si le pétrole et le gaz naturel occupent l'avant-scène énergétique en Alberta depuis 25 ans, les énormes ressources houillères de la province font une fois de plus l'objet d'une exploration et d'une exploitation intensives. Les gisements de charbon, qui occupent une grande partie du sous-sol des plaines du centre et du sud, mais qu'on trouve aussi à l'ouest dans les montagnes Rocheuses, constituent pour l'Alberta une source abondante d'énergie primaire ou de charges d'alimentation pour les combustibles synthétiques et les produits pétrochimiques.

La production de charbon de l'Alberta dépasse 11 millions de tonnes métriques par année, ce qui comprend environ 60 p. cent de houille maigre servant principalement à produire de l'énergie thermique et 40 p. cent de houille métallurgique de haute qualité, exportée en majeure partie au Japon. Les réserves récupérables de charbon albertain sont évaluées au bas mot à dix milliards de tonnes métriques.

Parmi les autres ressources minérales de l'Alberta, il convient de mentionner divers minéraux utilisés en construction (calcaire, argile, sable et gravier), le sel, le soufre et le minerai de fer.

Agriculture

La terre elle-même est l'une des grandes richesses naturelles de l'Alberta. Plus de 20 millions d'hectares sont consacrés à l'agriculture et à l'élevage, la moitié environ d'entre eux étant classés comme terres cultivées. On estime en outre que neuf autres millions d'hectares pourraient s'ajouter à l'inventaire des terres agricoles.

Comme ces terres sont de toute première qualité, l'Alberta s'est dotée d'une économie agricole des plus productives, fournissant à elle seule 20 p. cent de la production agricole totale du Canada. Sa population étant relativement restreinte, il est extrêmement important pour elle d'exporter ses produits agricoles.

Afin de renforcer leur position sur les marchés internationaux, les agriculteurs albertains ont eu tôt fait de diversifier leur production. C'est ainsi, par exemple, qu'ils produisent aujourd'hui plus de 20 millions de boisseaux de colza, une culture pratiquement inconnue en Alberta il y a une vingtaine d'années.

Le blé albertain, vendu à plus de 40 pays par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé, un organisme fédéral, est de toute première qualité. Des emblavures de plus de deux millions d'hectares permettent de récolter au delà de 183 millions de boisseaux, dont les trois quarts sont exportés.

Les éleveurs de la province ont vendu plusieurs milliers de têtes de bétail et de vaches laitières dans de nombreuses parties du monde, ainsi que du sperme pour une valeur de plusieurs millions de dollars. Le miel produit en Alberta est classé parmi les meilleurs au monde et la production annuelle atteint en moyenne neuf millions de kilogrammes, soit 40 p. cent de la production canadienne.

En Alberta, la tendance va dans le sens d'un agrandissement et d'un meilleur rendement des fermes. Au cours des 20 dernières années, la superficie moyenne des fermes est passée de 220 à 320 hectares, principalement à cause de la fusion d'exploitations existantes.

Parmi les provinces de l'Ouest, l'Alberta est celle qui compte le plus gros cheptel; on y trouve en effet 48 p. cent des bovins, 46 p. cent des porcins et 55 p. cent des ovins.

Dans le sud de la province, les chaudes températures de l'été, une longue saison de croissance et l'irrigation ont permis de développer la culture de légumes tels que les carottes, les navets, les pommes de terre, les poivrons verts et les tomates, ainsi que les industries qui s'y rattachent.

Secteur secondaire

L'Alberta commence à peine à exploiter le vaste potentiel de son sec-

teur secondaire. Entre janvier et octobre 1979, la valeur des livraisons s'est élevée à sept milliards de dollars.

Les secteurs de la transformation sont, par ordre d'importance, l'agriculture et le conditionnement des aliments, le raffinage du pétrole, les industries pétrochimiques, l'usinage des métaux, les industries du bois et l'équipement et le matériel de transport.

L'industrie pétrochimique a vu le jour en Alberta au début des années 40 avec la construction de la première usine d'ammoniaque du Canada. Au début des années 50, elle est entrée dans sa deuxième phase avec la découverte des grandes réserves de pétrole et de gaz naturel. À la fin des années 50 et au début des années 60, elle a vu tour à tour apparaître des usines d'engrais à base d'ammoniaque, de produits chimiques spécialisés et de produits chimiques inorganiques.

Depuis quelques années, l'industrie pétrochimique albertaine connaît un nouvel essor. Le gouvernement a en effet décidé de doter la province d'une infrastructure pétrochimique qui lui permette de valoriser ses ressources. Ethylène, ammoniaque, urée et méthanol sont aujourd'hui produits sur place.

Produits forestiers

L'Alberta est couverte à 60 p. cent de forêts, situation qui n'a guère

changé depuis le jour où, en 1869, le gouvernement du Canada faisait l'acquisition des territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Les forêts de l'Alberta contiennent en bois d'œuvre un volume marchand net de quelque 1,7 milliard de mètres cubes, ce qui rend possible une coupe annuelle de 28 millions de mètres cubes. Comme l'exploitation se limite en fait à quatre millions de mètres cubes par année, il y aurait moyen de l'augmenter encore sans pour autant porter atteinte à la capacité nette de régénération des forêts.

Culture

Société hétérogène, l'Alberta a de nombreuses activités culturelles à offrir. Les différents groupes ethniques qui la composent ont apporté avec eux leurs propres traditions et sont encouragés à préserver et à cultiver leur patrimoine.

Grâce à la politique officielle de multiculturalisme, tous les groupes ethniques albertaines peuvent recevoir des subventions pour leurs activités culturelles, qu'il s'agisse des arts plastiques, des arts d'interprétation ou des arts littéraires, ou encore des musées et des lieux historiques. Les deux principaux musées de la province sont l'Institut Glenbow de Calgary et le Musée provincial, situé à Edmonton.

Les organismes et les groupes à vocation culturelle de l'Alberta béné-

ficient en outre depuis quelques années de l'appui du gouvernement fédéral, par l'entremise d'organismes comme le Conseil des arts du Canada.

Éducation

Au Canada, l'éducation est de ressort provincial. En Alberta, l'instruction de base (de la 1^{ère} à la 12^e année) relève du ministère de l'Éducation et est offerte gratuitement à tous les enfants de la province. Le recyclage des adultes et l'enseignement supérieur, dont certains cours sont dispensés moyennant des frais modiques, relèvent quant à eux du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Main-d'œuvre.

Le système d'enseignement supérieur de l'Alberta comprend des universités publiques (les principales étant celles de l'Alberta et de Calgary), des instituts techniques provinciaux, des collèges communautaires, des centres provinciaux de formation professionnelle, des écoles de métiers placées sous la surveillance du gouvernement et d'autres écoles spécialisées.

Les universités offrent des programmes d'études menant à des grades de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles, ainsi que des études professionnelles dans des domaines comme le droit, la médecine et l'art dentaire. Six collèges publics dispensent un enseignement général et des cours de service communautaire, de même que des programmes d'un et de deux

ans sanctionnés respectivement par un certificat et un diplôme et menant à des carrières professionnelles. Plusieurs offrent aussi des cours de passage à l'université.

Le *Northern Alberta Institute of Technology* (NAIT) et le *Southern Alberta Institute of Technology* (SAIT) offrent tous deux des programmes de deux ans d'études techniques, industrielles, commerciales et professionnelles, ainsi que des programmes d'apprentissage de métiers. Le SAIT abrite en outre le Collège des arts de l'Alberta, qui dispense des programmes d'un à quatre ans dans des domaines comme la peinture, la sculpture et la céramique.

Dans la plupart des grandes villes, les adultes disposent de centres de formation où ils peuvent parfaire leurs aptitudes professionnelles. Outre le rattrapage scolaire, ces centres offrent des cours abrégés et intensifs de formation à l'emploi et des cours d'anglais élémentaire destinés aux immigrants. L'Alberta compte aussi environ 65 écoles de métiers privées assujetties à la surveillance du gouvernement.

L'École des beaux-arts de Banff est un pensionnat dont la réputation n'est plus à faire dans l'enseignement des arts plastiques et d'interprétation comme la musique, le théâtre, le ballet et la peinture. On y enseigne aussi la gestion et les sciences du milieu.

Politique et programmes relatifs à la main-d'œuvre

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Main-d'œuvre, qui s'efforce d'assurer le plein emploi dans la province, cumule trois grandes attributions: régler et administrer la formation des gens de métier et la remise des certificats d'aptitude professionnelle, aux niveaux de l'apprentissage et de l'exercice effectif des métiers; prévoir les besoins de main-d'œuvre à court et à long terme et voir à les combler; aider les individus à planifier et à préparer leur passage de la formation au travail, puis du travail à la retraite.

Les programmes d'apprentissage et de remise des certificats d'aptitude professionnelle portent sur 39 métiers désignés. Les Centres d'orientation professionnelle (*Career Centres*) de l'Alberta fournissent des renseignements sur les carrières et des services de counselling sur les professions et les études; ils font aussi l'évaluation des candidats aux emplois désignés et les orientent vers la formation dont ils ont besoin. Les besoins de main-d'œuvre qui ne peuvent être comblés à même les ressources humaines disponibles sur place sont communiqués à trois bureaux de la mobilité de la main-d'œuvre, situés respectivement à Edmonton, Toronto et Londres (Angleterre).

Les gouvernements provincial et fédéral collaborent étroitement dans l'application de l'Accord sur la formation professionnelle des adultes, grâce auquel une aide financière est accordée pour des programmes de formation en cours d'emploi et de formation dans l'industrie, pour le perfectionnement et le recyclage de la population active et pour l'initiation à des techniques particulières. Le gouvernement provincial a aussi pris des dispositions législatives parallèles pour aider financièrement les étudiants qui empruntent la filière normale de l'enseignement et de la formation postsecondaires, mais qui n'ont pas droit à l'aide fédérale.

Santé et services sociaux

Le régime d'assurance-maladie de l'Alberta (*Alberta Health Care Insurance Plan*) assure les services de santé et d'hospitalisation essentiels à tous les citoyens, ce qui comprend les services des médecins généralistes et spécialistes, des ostéopathes, des optométristes, des chiropraticiens et des podiatres. Les personnes et les familles à faible revenu ont droit à des taux subventionnés spéciaux. Grâce au régime élargi de prestations de soins (*Extended Care Benefits Plan*), les personnes âgées et leurs parents à charge n'ont rien à déboursier pour les prothèses auditives, les lunettes, les soins dentai-

res, les dentiers et certaines prothèses prescrites.

Vingt-sept unités sanitaires locales et deux départements urbains de santé assurent gratuitement des services d'hygiène préventive, lesquels peuvent comprendre les cours prénatals, les cliniques pour enfants, les programmes d'immunisation, l'enseignement du planning familial et de la vie en famille, les services dentaires, les inspections pour assurer l'application des règlements sur le logement, l'alimentation et l'eau, les services d'orthophonie et d'audiologie et les soins à domicile, y compris les soins infirmiers, la réadaptation et l'aide à la tenue de maison, à la préparation des repas et aux autres tâches ménagères.

Loisirs et tourisme

Le ministère des Loisirs, des Parcs et de la Faune fournit une aide financière et professionnelle aux gouvernements municipaux, aux organismes privés et aux associations récréatives.

Il encourage la participation aux activités de plein air et une meilleure connaissance de la nature. En faisant la promotion des sports et du conditionnement physique, il contribue à améliorer le calibre des athlètes et favorise une plus grande pratique des sports.

Le parc provincial de Dinosaur, dans le sud de l'Alberta, a acquis dans le monde une célébrité crois-

sante auprès des chercheurs, en raison des découvertes de fossiles de dinosaures. En octobre 1979, cette réputation qui ne cessait de croître s'est confirmée lorsque le Comité du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a ajouté le parc à la «liste du patrimoine mondial». Le parc est la quatrième entité canadienne à figurer sur la «liste», les trois autres étant: le parc national de Nahanni dans les Territoires du Nord-Ouest; le parc historique national de l'Anse aux Meadows à Terre-Neuve; et le parc national de Kluane au Yukon.

L'Alberta est la première province à avoir créé des parcs provinciaux dans les zones urbaines. Le parc Fish Creek, à Calgary, et le parc Capital City, à Edmonton, visent à faciliter l'accès des citadins aux aménagements de loisir et de plein air. De plus, des parcs provinciaux et des régions sauvages doivent rester à l'état naturel pour le bénéfice des générations futures.

À cause de ses attraits naturels, l'Alberta ne peut faire autrement que d'attirer les touristes. On y trouve en effet, dans les montagnes Rocheuses, les parcs nationaux de Banff et de Jasper, dont la renommée s'étend au monde entier, et un vaste réseau de parcs provinciaux. De plus, des attractions annuelles comme le Stampede de Calgary et

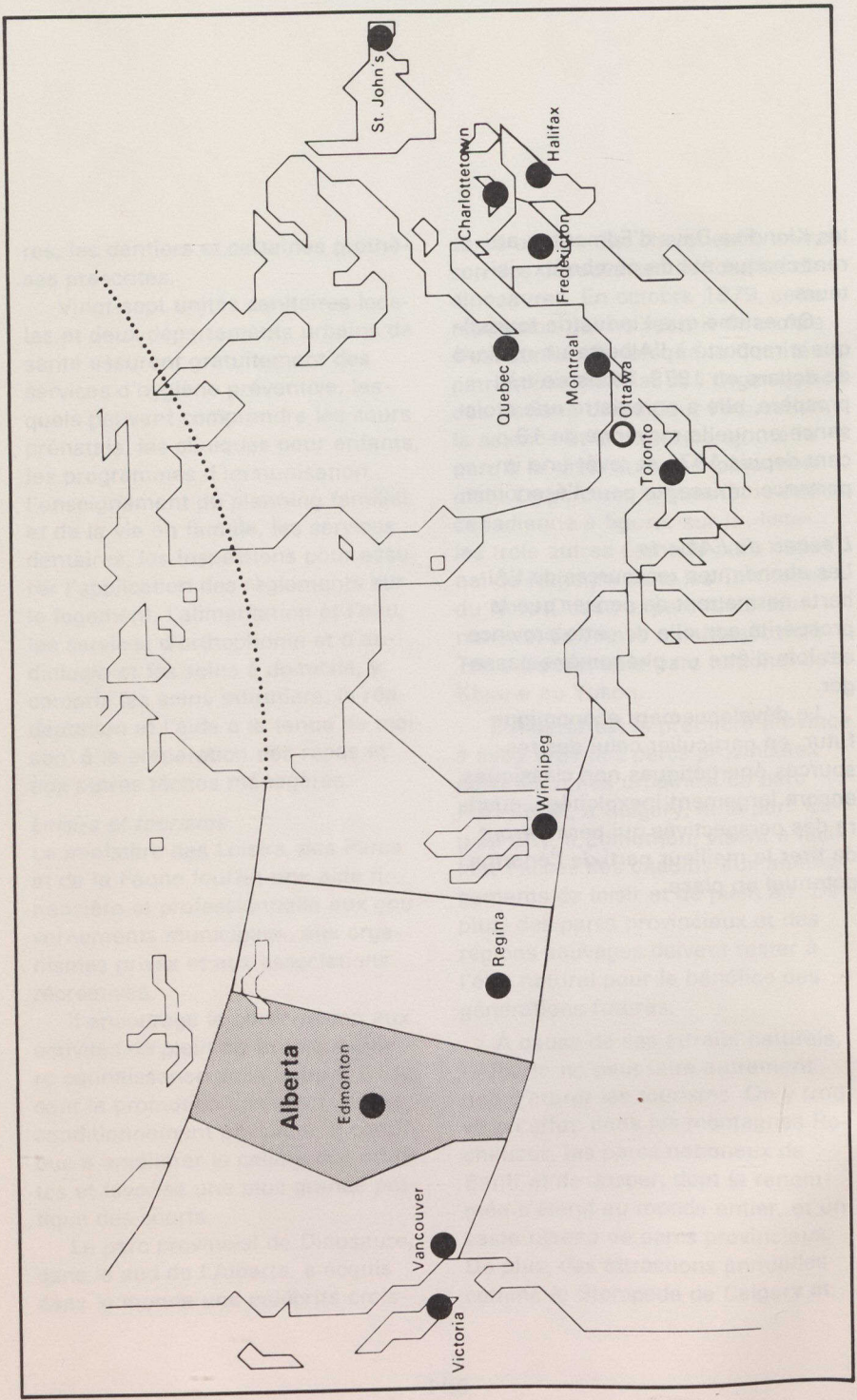
les Klondike Days d'Edmonton attirent chaque été de nombreux visiteurs.

On estime que l'industrie touristique a rapporté à l'Alberta un milliard de dollars en 1979. Industrie très prospère, elle a enregistré une croissance annuelle moyenne de 13 p. cent depuis 1971 et revêt une importance croissante pour l'économie.

L'avenir de l'Alberta

Les abondantes ressources de l'Alberta permettent de penser que la prospérité actuelle de cette province est loin d'être un phénomène passager.

Le développement économique futur, en particulier celui des ressources énergétiques non classiques encore largement inexploitées, ouvrira des perspectives qui permettront de tirer le meilleur parti de l'énorme potentiel en place.





LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01007328 9



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada